

## **I. LE PROJET PEDAGOGIQUE PROPRE A LA PREPARATION DU DIPLOME ET LES MOYENS PEDAGOGIQUES CHOISIS PAR L'ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE FORMATION**

### **I. 1 Intentions et finalités spécifiques au métier de technicien de l'intervention sociale et familiale**

La réingénierie de la formation de technicien d'intervention sociale et familiale (TISF) encadrée par l'arrêté du 01/07/2024 a posé les principes généraux de cette formation qui est désormais organisée en trois domaines de formation. L'accès à la certification pour le Diplôme de TISF est ouvert également par la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

Ce cadre réglementaire a redéfini, d'une part, le référentiel professionnel des compétences du technicien d'intervention sociale et familiale et, d'autre part, les référentiels de formation et de certification.

Le diplôme d'Etat de technicien d'intervention sociale et familiale est un diplôme professionnel, enregistré au niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles.

La réingénierie de la formation et du diplôme s'inscrit dans une logique d'évolution sociétale. Les finalités de formation visent à faire prendre en compte la dimension de parcours et de projet personnalisé de la personne accompagnée dans le respect des droits et des libertés.

Le technicien d'intervention sociale et familiale exerce son activité dans le champ de l'action sociale et des familles. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant l'article D.142.1-1 du code de l'action sociale et des familles.

Le technicien d'intervention sociale et familiale intervient au domicile des familles soit au sein d'associations d'aide à domicile soit au sein de structures sociales et médico-sociales auprès des publics en situation d'exclusion ou de handicap ou dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il peut, dans ce cadre, être amené à participer aux visites en présence d'un tiers lorsque qu'un placement d'un enfant est ordonné par les services judiciaires ou être missionné par le Conseil Départemental.

Il atteste des compétences acquises pour effectuer une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

Par son intervention, le technicien de l'intervention sociale et familiale vise à préserver et favoriser l'autonomie des personnes, et leur intégration dans leur environnement, à créer ou à restaurer le

lien social. Il favorise l'expression de la parole, la participation et l'auto-détermination des personnes accompagnées.

Le TISF intervient lors d'évènements subits de la vie tels une naissance, une séparation, un décès afin d'accompagner la personne ou la sphère familiale au plus près de ses besoins et attentes dans une démarche d'autonomie.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention, et permettent au technicien de l'intervention sociale et familiale d'accompagner les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées.

Le technicien de l'intervention sociale et familiale doit avoir la capacité d'exercer une fonction sociale, de soutien et de contribuer au développement de la dynamique familiale et tout particulièrement en soutenant la fonction parentale et l'accompagnement des parents dans l'accueil du jeune enfant.

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est amené à intervenir au domicile de familles qui ont à faire face à des difficultés à la fois structurelles, environnementales et sociales. La formation doit donner les moyens d'adapter les méthodes d'intervention pour garantir la mise en perspective de la réalité contextuelle.

Les finalités de la formation visent au développement des compétences nécessaires à l'exercice du métier et à la construction d'une identité professionnelle appréhendant les champs de compétences et d'intervention, les limites et les complémentarités avec les autres professionnels intervenants.

La formation doit permettre de développer chez le technicien de l'intervention sociale et familiale, des compétences qui font de lui un travailleur social garant du respect des droits fondamentaux des usagers, se devant d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées.

Les contacts et échanges réguliers avec les employeurs de l'aide à domicile, les services de l'emploi et les institutions territoriales concernées, nous renseignent sur les besoins de professionnalisation des salariés en activité, d'embauches dans la perspective du remplacement des salariés en poste et de la diversification des services proposés sur chaque territoire, supposant une démarche professionnelle de qualité.

C'est donc une double mission qui est confiée à l'IRTESS : former des personnes optant pour le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale et contribuer à anticiper les besoins futurs de chaque territoire composant la région Bourgogne Franche Comté.

Cette double perspective renforce la nécessité et le bénéfice d'une organisation en partenariat autour de la formation TISF dans notre région, favorisant les contacts de proximité avec les employeurs, structures d'accueil, les publics, et une vision d'ensemble des évolutions de la profession pour une réponse formative au plus proche du besoin, tout en respectant le cadre posé par les textes de référence du diplôme.

L'accès à la formation préparant au Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale peut se faire soit par la voie de la **formation initiale**, soit par la voie de la **formation continue** (Transitions Pro, Contrat Professionnalisation) **soit par la voie de l'apprentissage**. Le projet pédagogique est conçu de telle sorte à pouvoir intégrer les personnes en formation continue, et les apprentis.

La formation se déroule sur une période de 24 mois sur la base de 950 heures de formation théorique et de 1050 heures de formation pratique.

Le diplôme peut être obtenu **par la voie de la formation** (parcours global ou parcours par acquisition de blocs) ou / et par **validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)**.

Les objectifs pédagogiques vont se décliner et s'opérationnaliser pour un public d'apprenants en Formation Initiale et en Formation Continue ou en Apprentissage, tout en intégrant dans une pédagogie différenciée les publics bénéficiant de la VAE et ou de parcours partiel individualisé (acquisition par bloc, parcours complémentaire.)

Cette formation se déroule sur deux années, distinctes dans leurs contenus et objectifs afin de structurer le passage d'une posture d'apprenant à celle d'un professionnel en devenir.

Le parcours de formation s'élabore au sein d'une dynamique d'alternance intégrative qui privilégie la mise en cohérence entre apports théoriques, étape du parcours de professionnalisation et mise en situation professionnelle.

Les calendriers de formation et d'alternance ont été conçus sur la même temporalité et de façon concertée pour les formations ME et TISF dans l'intention de favoriser la construction d'un socle commun et partagé de connaissances et de compétences pour une opérationnalisation qui tiendra compte de la progression dans les contenus de formation et de l'identité « métier » de chaque formation. Des opportunités de séquences transversales seront étudiées également avec la formation de Moniteur d'Atelier et les autres formations de niveaux L (EJE, ASS...) en fonction de la pertinence des objets communs et sur des formats divers (journée d'études, séminaire, rencontres entre métiers ...) et de la contrainte des calendriers de formation.

## I. 2 Intentions et finalités pédagogiques de formation

**950 heures** sont servies au Centre de Formation et référencées sous **3 domaines de formation suivants** :

- DF1 : contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 heures) ;
- DF2 : accompagner le(s) parent(s) / futur(s) parent(s) dans la fonction parentale (380 heures) ;
- DF3 : s'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 heures).

Le TISF est un professionnel dont une des spécificités réside dans l'exercice de sa fonction au domicile des personnes et des familles. Aussi, le domicile comme lieu d'accompagnement, lieu de vie des familles, espace d'intimité où les cultures, les choix, les habitudes sont dévoilés constitue en soi un objet de travail. Le domicile dans ses différentes dimensions est abordé et approfondi plus particulièrement dans les blocs de formation 1 et 2. Chaque bloc de formation contribue au développement de compétences spécifiques qui s'articulent ensemble dans le projet global qui va permettre la construction de la professionnalisation. La formation doit donner au TISF les moyens de conduire une réflexion au niveau de sa démarche et des finalités de son action, saisir les enjeux humains de son accompagnement et les éléments de contexte rencontrés singuliers à chaque situation dans la dynamique de la logique de parcours de la personne accompagnée.

Les questions comme les préoccupations qui traversent notre société sont prises en considération dans les contenus proposés. Ainsi des thématiques sociétales telle que la question de la violence, la prévention des radicalités violentes, l'interculturalité, l'intégration du principe de laïcité dans l'intervention sociale sont mises au travail sur des journées ouvertes à des apprenants de tout métier en formation ainsi qu'à des professionnels de terrain. Les TISF sont associés à ces travaux et apportent leur contribution aux réflexions conduites.

**La formation en trois domaines de formation et en unités de formation** est articulée selon trois phases de progression pédagogique : **Appréhender, Expérimenter, Ajuster.**

L'équipe pédagogique a pour objectif que chaque apprenant acquiert une démarche réflexive en s'appuyant sur les expériences professionnelles ou personnelles antérieures et les expériences en formation (enseignements et pratiques de terrain).

Cette démarche réflexive l'aidera à prendre du recul et à mieux appréhender l'intervention au domicile et dans l'intimité des personnes accompagnées.

La formation est construite de manière que l'apprenant appréhende les contextes institutionnels, situationnels et prenne en compte les besoins et les attentes de la personne accompagnée dans une logique de parcours.

La progression pédagogique doit permettre aux apprenants de construire leur professionnalisation en s'appropriant les méthodes et les techniques d'intervention et ainsi favoriser l'élaboration du projet individualisé de la personne accompagnée.

De par les enseignements dans les disciplines humaines, sociales, psychologiques et sociologiques, l'apprenant développera des connaissances afin de mieux analyser les situations auxquelles il sera confronté au cours de sa pratique professionnelle.

Ces objectifs visés contribueront à la construction de l'identité professionnelle de l'apprenant.

**Les intentions pédagogiques du domaine de formation 1** sont construites pour permettre de développer chez le technicien de l'intervention sociale et familiale, des compétences qui font de lui un travailleur social garant du respect des droits fondamentaux, des besoins et des attentes des personnes accompagnés dans une logique de parcours. Des éclairages juridiques, philosophiques sont apportés notamment sur la question de l'éthique, de la déontologie, du concept de personne. Une journée en transversalité est positionnée avec les apprenants moniteurs éducateurs sur des objets qui constituent un socle commun tels que : la question des valeurs communes dans le travail social ainsi que l'initiation à la recherche documentaire.

Des enseignements axés sur la psychologie du développement permettent à la fois de repérer les différentes étapes de vie, tout en considérant la personne dans sa globalité et de veiller à favoriser l'expression de la parole. C'est à partir des besoins et des attentes, des personnes auxquelles s'adresse le TISF, que s'élaborent les modalités d'intervention dans une logique de parcours personnalisé. Les éléments méthodologiques d'élaboration de projet, de sa mise en œuvre et de son évaluation sont également abordés dans ce domaine de formation.

Le TISF doit avoir les moyens de comprendre les projets dans lesquels il inscrit son action du projet individuel de la personne au projet de société, en passant par les projets des structures ou services dans lesquels il exercera ses missions. Ainsi, des éléments de compréhension lui sont proposés à travers l'approche de politiques publiques, sociales, juridiques dont la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Les enseignements dispensés dans le cadre de l'unité de formation 2 (participer à l'organisation et l'animation de la vie quotidienne) permettront à l'apprenant de mesurer que les objets du quotidien sont des objets de médiation et de support d'apprentissage du TISF au domicile.

Des apports théoriques sur les mesures de prévention en matière de santé, d'alimentation et sur les règles d'hygiène et de sécurité au domicile seront complétés par des ateliers pratiques.

Les apprenants TISF seront invités à participer aux séminaires transversaux organisés à L'IRTESS sur le handicap, la protection de l'enfance ; ceux-ci auront pour objectif d'appréhender ces thématiques sous différents champs (psychologiques, juridiques, sociologiques ...) mais aussi sous forme d'ateliers ou table ronde où professionnels et personnes accompagnées viennent apporter leurs savoirs expérientiels.

### **Les intentions pédagogiques du domaine de formation 2 :**

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un professionnel qui intervient au sein des familles lors de toutes modifications importantes de la vie et dans le soutien à la parentalité.

Il est amené à intervenir pour accompagner les femmes enceintes et plus particulièrement les mères et les nourrissons au retour de la maternité.

De par son rôle, il participe au bien être, à la socialisation et au développement de l'enfant. Il est un acteur avec d'autres professionnels dans le champ de la périnatalité.

Tout courrier doit être adressé à la direction de l'institut

Standard : Tél. 03 80 72 64 50 - [contact@irtess.fr](mailto:contact@irtess.fr)

SIRET 410 475 081 00015 - Organisme enregistré sous le numéro : 26 21 03469 21

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Des enseignements théoriques seront dispensés sur le désir d'enfant, la grossesse, les potentialités sensorielles et émotionnelles du nouveau-né. Des ateliers de puériculture seront organisés pour permettre de familiariser les futurs professionnels au soin du nouveau-né et ainsi pouvoir conseiller et rassurer les mères et pères de famille dans l'exercice de la parentalité.

Les intentions pédagogiques de ce domaine de formation sont conçues afin que les apprenants puissent repérer les différents modèles familiaux de notre société, les dynamiques dans lesquelles ils s'inscrivent et la place que peut avoir un TISF dans l'accompagnement de ces familles.

Des enseignements sur le système familial, la notion de deuil et de séparation permettront de mieux comprendre le fonctionnement, la place des parents et celui des enfants ainsi que les réalités de vie.

Des professionnels de terrain confrontés quotidiennement au soutien à la parentalité viendront témoigner de leurs expériences auprès des apprenants.

Cette modalité pédagogique favorisera l'analyse et la compréhension des situations rencontrées et permettra aux apprenants de confronter leurs réflexions et expériences à la réalité du terrain.

Actuellement au sein des associations à domicile, les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont amenés à participer aux visites en présence d'un tiers à la demande des services de la protection de l'enfance.

Cette unité de formation aura comme objectif pour les apprenants d'acquérir des enseignements sur le cadre juridique de la présence d'un tiers et les outils de médiation nécessaires à la pratique de ces visites dans un contexte parfois délicat.

### **Les intentions pédagogiques du domaine de formation 3 :**

Les unités de formation de ce domaine de formation sont articulées autour de la notion du travail en équipe et du travail en partenariat.

Le technicien d'intervention sociale et familiale qui intervient au sein des associations à domicile exerce ses activités au sein d'une équipe de pairs, mais est amené à travailler en partenariat avec tous les acteurs qui accompagnent la famille ou la personne.

Au sein d'hébergement collectif, le professionnel travaille en pluridisciplinarité et participe de manière active aux réunions institutionnelles.

Ainsi en formation, la question du travail en équipe est mise au travail par la participation des apprenants à un séminaire organisé en transversalité en début de deuxième année avec les stagiaires des formations ME, ES, EJE, ETS, CAFERUIS et CESF du lycée des Arcades...

Ce séminaire a pour objectif d'expérimenter une mise en dynamique d'équipe pluridisciplinaire et de s'inscrire dans une expérience de « faire équipe » avec des métiers différents à partir d'une mise en situation de projet.

Cette expérimentation favorisera une analyse réflexive sur les notions de coopération, négociation ou gestion de conflits proches de la réalité du terrain professionnel.

En début de première année, des techniciens de l'intervention sociale et familiale travaillant au sein de différentes structures viendront présenter les institutions au sein desquelles ils interviennent, décriront leurs missions, les champs d'intervention et publics concernés.

Ces rencontres auront comme premier objectif de permettre au futur TISF la compréhension du secteur de l'aide à domicile, du secteur social et médico-social et comme second objectif de mesurer l'importance de la représentation de l'institution dans le cadre partenarial.

Des éléments théoriques sont dispensés pour appréhender et maîtriser différentes techniques de communication pour faciliter la mise en relation avec l'autre.

Aussi, les premiers ateliers de communication basés sur des techniques théâtrales en début de formation s'inscrivent dans cet objectif. Une participation impliquant chacun est bien entendu nécessaire. L'objectif pédagogique est celui de renforcer chez chacun ses aptitudes relationnelles et d'améliorer ses relations inter personnelles, de dépasser certaines difficultés et de comprendre l'importance de la communication dans la relation à l'autre.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont de plus en plus amenés à rédiger des observations et des informations à destination des services du Conseil Départemental et des services judiciaires. Ainsi il semble nécessaire que les apprenants soient dotés de méthodes pour organiser et rédiger tous types d'écrits. L'écrit comme support d'information professionnelle est travaillé sous les aspects technique, éthique et juridique.

Trois séquences pédagogiques sont également proposées pour aborder des notions informatiques et l'usage des réseaux.

**Une revue de presse** est proposée au cours de ces deux années de formation à chaque retour d'une période de formation pratique. Elle est organisée sous forme d'une restitution et d'un échange de 15 minutes par deux ou trois apprenants sur l'actualité qui s'est déroulée au cours du mois précédant le retour en formation.

Les objectifs seront les suivants :

- amener les apprenants à se tenir informés de l'actualité générale et de l'actualité sociale qui les entourent, impulsant des compétences à la veille professionnelle ;
- savoir chercher une information au centre de ressources de l'IRTESS ;
- développer une curiosité sur certains sujets en stimulant l'envie d'en apprendre plus ;
- repérer les ouvrages, podcasts, sites... adaptés et pertinents ;
- apprendre à travailler en duo / équipes ;
- s'exercer à s'exprimer à l'oral, en prévision des certifications.

## La communication une intention pédagogique transversale

Cette compétence est intégrée dans sa globalité à travers les trois domaines de formation.  
La communication est l'action de transmettre, d'informer, de communiquer.

L'intention pédagogique est de permettre aux apprenants de découvrir les principes de la communication à la fois ancrée sur des modèles théoriques mais reposant aussi sur des principes d'expérimentation et d'expériences.

Les modalités pédagogiques proposées au sein du groupe de pairs sont les temps de régulation de la promotion, des dossiers collectifs, des temps d'autoformation.

Ces diverses modalités vont concourir à la construction de l'identité professionnelle des apprenants en formation.

## II. LES MOYENS PEDAGOGIQUES

### Des cours ou enseignements

Le champ des connaissances nécessaires à la formation de TISF s'appuie sur des disciplines plurielles pour lesquelles un éclairage théorique est proposé sous différentes formes (conférences, cours magistraux, travaux dirigés ...). Les apprenants sont également sollicités pour participer à l'organisation de séminaires ou journées d'études....

### Des ateliers et mises en situation

➤ **Ateliers pratiques :**

Le champ des compétences à acquérir pour exercer le métier de TISF passe par l'apprentissage de certaines techniques, notamment dans le domaine de la réalisation des actes de la vie quotidienne. A ce titre, des ateliers pratiques (préparation de repas, entretien du cadre de vie, du linge, amélioration et agencement de l'espace de vie) sont organisés.

➤ **Ateliers de communication :**

Ils visent à permettre aux apprenants de développer des capacités de communication orale sur le parti pris d'une meilleure connaissance de soi dans sa relation d'accompagnement.

➤ **Ateliers de valorisation de l'alternance :**

Un atelier est organisé pour permettre à chaque apprenant d'ajuster les objectifs du stage avec ses propres objectifs d'acquisition de compétences. C'est à la fois un travail individualisé et une réflexion en groupe qui doit faciliter cet exercice de mise en objectifs d'un parcours de professionnalisation dans sa progressivité. Le projet de stage est élaboré par chaque apprenant à la conjonction des éléments suivants : à partir du terrain de stage

et des éléments connus et recueillis préalablement par l'apprenant, au regard de la progression pédagogique indiquée dans le projet de formation de la filière TISF et des objectifs de stage indiqués dans ce projet ; après une auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises et de celles restant à acquérir.

➤ **Ateliers d'Analyse de Situations Professionnelles (Groupe ASP)**

Ces ateliers sont organisés pour permettre aux apprenants d'adopter une posture réflexive sur leur agir professionnel. Ce sont dans ces ateliers que sont traités : l'approche du domicile et de la vie quotidienne à travers les outils de médiation de la TISF, l'accompagnement, l'entrée en relation, les notions d'intimité, d'autonomie et d'auto-détermination.

➤ **Ateliers d'analyse des pratiques :**

Ils ont pour objectif de permettre aux apprenants de passer d'une analyse des situations à une analyse des impacts de leur intervention sur la situation elle-même.

Ces ateliers ont lieu tout au long de la formation dès lors que les apprenants ont réalisé un premier stage ; ils sont animés par un professionnel compétent référencé par l'IRTESS pour animer de l'analyse des pratiques.

**Un accompagnement individualisé**

Les temps de suivi des apprenants sont planifiés avec les formatrices conseillères d'étude. Chacune est responsable de l'accompagnement pédagogique d'un groupe d'apprenants. Elles réalisent une visite de stage, assurent le suivi avec les professionnels tuteurs, participent aux bilans intermédiaires et de fin de formation.

Chaque apprenant se voit proposer des entrevues régulières avec la conseillère d'étude qui assure le suivi et la correction de travaux écrits demandés dans le cadre de son parcours de professionnalisation et préparatoire à la certification (évaluation des acquis tout au long du parcours de formation).

**Les visites sur site**

Cette modalité pédagogique vise à connaître les structures existantes, comprendre les missions des professionnels exerçant au sein de ces structures. Elle permet également de découvrir les différents publics susceptibles d'être accompagnés par le technicien d'intervention sociale et familiale dans l'exercice de sa profession.

Elle met aussi au travail les représentations à déconstruire et invite l'apprenant à comprendre les réalités de vie personnes accompagnées au travers de leurs témoignages.

**La valorisation du groupe de pairs**

L'apprenant est acteur de son parcours et le groupe est acteur du parcours groupal et de l'avancée de ses membres vers la professionnalisation dans le respect des principes de solidarité et d'équité.

La taille restreinte des promotions est un atout majeur dans cette dimension de valorisation des différents savoirs présents dans le groupe (savoirs théoriques, expérimentiels, d'action, professionnels).

### **La formation en autonomie et la formation ouverte et ou à distance**

Durant leur cursus de formation des temps d'auto-formation sont régulièrement proposés sur des objets différents inscrits dans une progression pédagogique (fiche de lecture autour de différentes thématiques. Découverte de quartiers et de dispositifs existants). Les apprenants expérimentent la formation en autonomie qui va concourir à les rendre plus acteurs de l'action qu'ils doivent conduire.